



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 66391

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la solitude touchant certaines personnes âgées séjournant dans les maisons de retraite. Souvent soumise par des emplois du temps contraignants, par la distance, la famille du malade n'est pas toujours suffisamment disponible. Aussi, afin de combler ce vide, le rapprochement avec les jeunes générations pourrait être une solution intermédiaire. Dans un intérêt pédagogique pour les enfants (sensibilisation au civisme envers les personnes âgées, transfert du savoir...), les écoles pourraient prévoir, en accord avec les hôpitaux, quelques heures de rencontre, des lectures, l'organisation de spectacles... Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce problème social.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66391

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5428